

NAO* - 1ère réunion groupe

La nullité absolue

*NAO : Négociations Annuelles Obligatoires

6 Mars 2025



La première réunion NAO groupe a eu lieu le 4 mars. Cette réunion se tient après un mail de la CGT adressé à la direction pour lui signifier qu'elle ne respectait pas l'accord groupe RELOAD.

En effet, les NAO ont démarré dans plusieurs sociétés (ADS, ATR et AH) alors que l'accord groupe prévoit au préalable des négociations au niveau groupe, "portant notamment sur le cadrage de la politique salariale de l'année, le calendrier, et sur les éventuelles évolutions de la grille des salaires minima hiérarchiques, de la rampe de lancement et du point ancienneté groupe".

Résultats de la réunion : proposition ZERO

La direction dresse un tableau apocalyptique de la situation internationale alors que les résultats financiers et les perspectives de production sont florissants. **Elle propose de ne pas revaloriser la grille et le point d'ancienneté en 2025.** Elle met en avant tous les éléments de rémunération autres que le salaire (intéressement, participation, ESOP, etc, pour lesquels les salariés et la direction ne cotisent pas aux différentes caisses), ce qui donne une idée des orientations des futures politiques salariales à Airbus.

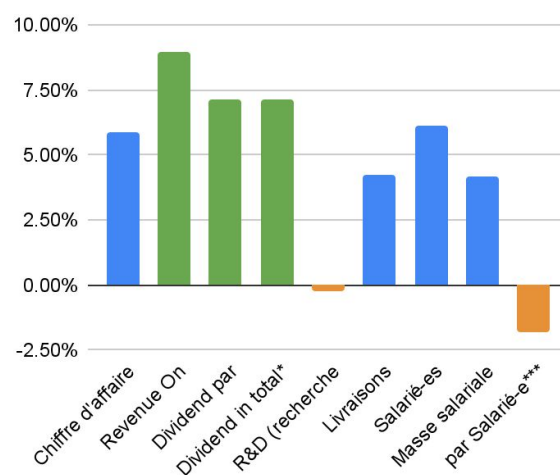
TAUX DE RENTABILITE + 9%
DIVIDENDES : + 7%



GRILLE des SALAIRES : + 0%

Résultats financiers :

Résultats Airbus	2023	2024	Evolution (%)
Chiffre d'affaire (revenues)*	65.4	69.23	5.86
ROS - rendement des ventes	7.03	7.66	8.96
Dividende par action (dividend/share) **	2.8	3	7.14
Dividend in total*	2.210	2.369	7.17
R&D (recherche et développement)*	3.257	3.25	-0.21
Livraisons (Deliveries)	735	766	4.22
Salarié-es (Employees)	147 893	156 921	6.10
Masse salariale (Wages)*	15.379	16.026	4.21
Masse salariale/Salarié***	104	102	-1.79



Dividendes : +7,2% en 2024, +100% depuis 3 ans

Inflation :

- Inflation IPCH* sur la période 2023-2024 : +5,97% (IPCH Indice Pour la Consommation Harmonisé, [source INSEE](#))
- Prévision inflation : +1,6 % en 2025, +1,7 % en 2026 et +1,9 % en 2027 (source Banque de France)

Revendications CGT :

Grille SMH

- Grille plus linéaire
- Revalorisation de la grille avec un salaire d'entrée A1 à 2000€ brut par mois
- Mise au mini automatique des salaires mensuels pour les salariés dépassés par le SMH annuel

La mise à jour de la grille au 1er janvier 2025 est absolument insuffisante et requiert qu'elle soit revue en 2025 et en 2026 !

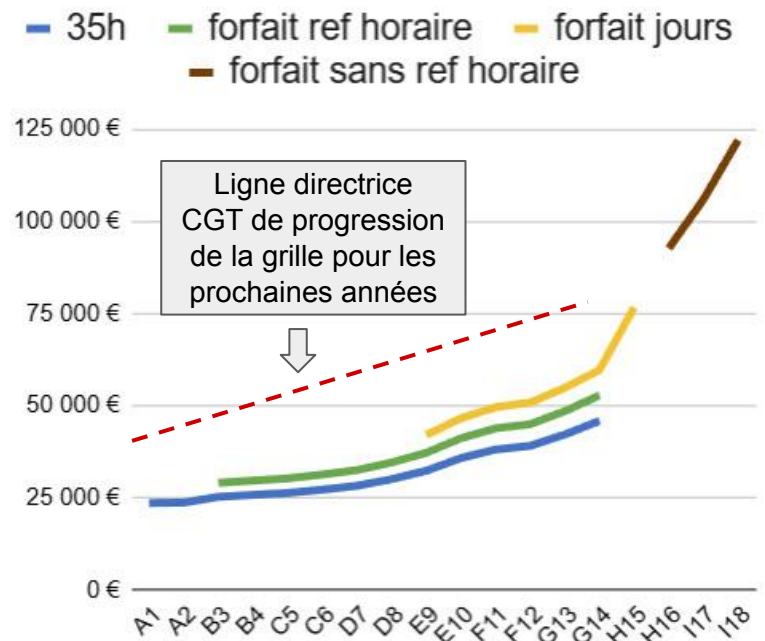
Point ancienneté

- Depuis le 1er janvier 2023, le point a été revalorisé de +1,33% (seulement à partir du 1er janvier 2025). L'inflation depuis le 1er janvier 2023 est de +5,97%, il manque donc 4,64% a minima, auxquels il faut ajouter l'inflation prévisionnelle 2025 (+ 1,6%) soit +6,24%.

Autres

- Création d'un budget spécifique pour la réduction des inégalités Femmes-Hommes
- Subrogation partout (la subrogation de salaire vous permet de percevoir directement par l'employeur les indemnités journalières qui lui sont dues par l'Assurance Maladie)
- Politique salariale sans discrimination (sénior, femmes, racisé.es, RQTH, ...)

Grille 2024 applicable au 01/09/24				
	35h	forfait ref horaire	forfait jours	forfait sans ref horaire
A1	23 668 €			
A2	23 788 €			
B3	25 350 €	29 153 €		
B4	25 870 €	29 751 €		
C5	26 390 €	30 349 €		
C6	27 300 €	31 395 €		
D7	28 340 €	32 591 €		
D8	30 140 €	34 661 €		
E9	32 423 €	37 287 €	42 150 €	
E10	35 848 €	41 226 €	46 603 €	
F11	38 184 €	43 912 €	49 640 €	
F12	39 159 €	45 033 €	50 907 €	
G13	42 234 €	48 570 €	54 905 €	
G14	45 963 €	52 858 €	59 752 €	
H15			76 693 €	
H16				92 690 €
I17				105 935 €
I18				122 010 €



Cette grille actuelle est la démonstration de l'injustice flagrante entre ceux et celles qui produisent la valeur et ceux qui leur demandent de faire des efforts.

Si tout cela vous semble injuste, contactez nous et regroupons-nous pour peser face à la direction !



App CGT
Airbus Avions

